

10 ALERTES REDD

sur
à l'intention des
COMMUNAUTÉS



À propos de ce livret

Le principal objectif de ce livret est d'informer les communautés des graves problèmes qu'un projet REDD peut causer aux personnes concernées. Le WRM a visité plusieurs communautés ces dernières années. Toutes, sans exception, ont beaucoup à raconter. Cela nous a poussés à rédiger ce livret pour partager ces expériences avec d'autres communautés qui, elles aussi, risquent d'être concernées par un projet REDD.

Le WRM estime que l'échange d'information est très important pour que les communautés, avant de décider si elles vont accepter ou non un projet de ce genre, en connaissent mieux les répercussions possibles en écoutant ceux qui les ont déjà subies.

Bonne lecture !

L'équipe du WRM

WRM, 2012

Édition : Luciana Silvestre Girelli

Remerciements : Fabrina Furtado
et Jutta Kill

■■■ HEINRICH
BÖLL
STIFTUNG

Cette publication a été possible grâce au soutien de



Introduction

Près de 300 millions de personnes, dont des femmes et des hommes indigènes, des cueilleurs de produits de la forêt, des paysans et des populations traditionnelles, dépendent directement des forêts tropicales pour leur survie. La vie de ces personnes est devenue de plus en plus difficile. Leurs territoires ont été et sont encore envahis et saccagés par des entreprises forestières, par d'autres qui cherchent des minéraux, du pétrole, du gaz ou du charbon minéral, par des propriétaires terriens et des compagnies qui veulent élever du bétail ou planter des arbres ou des produits alimentaires en régime de monoculture, et par des sociétés qui veulent construire des barrages hydroélectriques pour vendre de l'électricité. Ainsi, on a déjà beaucoup déboisé et causé une grande destruction, souvent avec l'appui des gouvernements.

Les plans de ces gouvernements pour éviter la déforestation n'ont pas eu beaucoup de succès. Au contraire, il arrive souvent qu'ils créent encore plus de problèmes pour les communautés qui dépendent de la forêt. Par exemple, certaines communautés ont été expulsées de leurs territoires en raison de la création de parcs naturels ou d'autres zones de protection ou de conservation.

L'initiative la plus récente que les gouvernements sont en train de promouvoir pour éviter la destruction de la forêt s'appelle REDD ou REDD+, deux termes dont beaucoup de personnes ont déjà entendu parler. Souvent, les promoteurs du système REDD viennent mettre en œuvre leurs projets dans des zones de forêt tropicale habitées par des communautés qui en dépendent pour leur subsistance.

Or, pour ces communautés la déforestation n'a jamais été une pratique courante. En général, elles coupent quelques arbres pour répondre à leurs besoins élémentaires, ou elles défrichent une petite partie de la forêt pour y produire des aliments, et ces endroits se récupèrent. La destruction de la forêt n'a pas de sens pour les communautés, car cela équivaldrait à détruire leur propre « foyer ». En général, celles qui provoquent une déforestation plus importante ont déjà perdu une partie de leur territoire traditionnel aux mains de grandes entreprises ou de propriétaires terriens.

Le problème est que, dans les régions où un projet REDD est proposé, rares sont ceux qui savent ce que cela veut dire vraiment. Beaucoup de personnes ont déjà entendu les promoteurs leur dire que le projet est nécessaire à cause des changements climatiques, tels



que l'augmentation des pluies, de la sécheresse ou de la température. Les défenseurs de REDD disent qu'il faut arrêter la déforestation pour pouvoir atténuer ces problèmes et pour préserver ce qui reste de la forêt. Ils disent aussi qu'il faut reboiser et récupérer les zones détruites. En plus, ils disent toujours que le projet va avantager la communauté en lui apportant, par exemple, du travail, de l'argent ou des services sociaux. Si la communauté finit par accepter le projet REDD, c'est surtout parce qu'on lui promet une vie meilleure.

Voyons cette déclaration de la République démocratique du Congo :

« Nous sommes d'accord avec les activités du projet REDD. S'il y a des problèmes, ce n'est pas nous qui devons les résoudre. Il y a du carbone dans la forêt et nous sommes d'accord pour ne pas la détruire. Cela ouvrira la voie au développement... » [1]

Est-il vrai qu'un projet REDD est vraiment bon pour l'ensemble de la communauté ?

Est-il vrai qu'il ouvrira la voie à une vie meilleure ?

1 - http://www.wrm.org.uy/subjects/REDD/DRC_REDD_en.pdf

Qu'est-ce que REDD ?

REDD est un sigle qui correspond à Réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts.

Quand est apparue l'idée de REDD ?

Le projet fut présenté pour la première fois sous ce nom en 2005, lors d'une des conférences annuelles de l'Organisation des Nations unies (ONU) sur le thème du climat. Dans ces conférences, les gouvernements discutent sur les problèmes du changement climatique et du réchauffement planétaire, dans l'espoir de trouver des moyens de les résoudre.

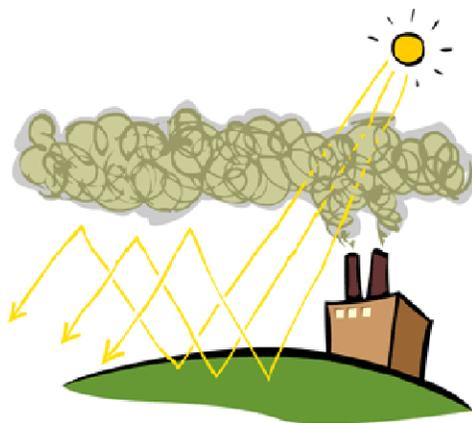
Qu'est-ce qui provoque le changement climatique et le réchauffement planétaire ?

Avec le début de la révolution industrielle, il y a près de 200 ans, l'utilisation de combustibles fossiles pétrole, charbon minéral et gaz naturel pour l'obtention d'énergie a considérablement augmenté. Grâce à cela, la production capitaliste industrielle et la consommation massive ont pu avoir lieu.



Cette augmentation de la consommation de combustibles fossiles fit augmenter énormément le volume des gaz libérés dans l'atmosphère, surtout celui du CO₂ (dioxyde de carbone ou gaz carbonique), provoquant ce qu'on appelle « l'effet de serre », qui provoque à son tour le réchauffement de la planète et fait que le climat change très rapidement.

Pour freiner le réchauffement planétaire il faut cesser de brûler des combustibles fossiles, mais cela ne sera possible qu'en changeant le mode de production, de commercialisation et de consommation.



Quels sont les responsables de ce processus et qu'ont-ils fait pour l'arrêter ?

Bien qu'il s'agisse d'un processus mondial, les causes du réchauffement n'ont pas été « mondiales » et tous les êtres humains ne sont pas coupables de cette situation. Depuis

toujours, les principaux responsables des émissions de gaz à effet de serre sont les grandes entreprises transnationales et les institutions financières, qui obtiennent de grands bénéfices grâce à ce mode de production et de consommation massives à base de combustibles fossiles, et qui ont beaucoup d'intérêt à le maintenir. Ce groupe de responsables se concentre surtout dans les pays industrialisés du Nord, c'est-à-dire en Amérique du Nord, en Europe et au Japon. Les gouvernements de ces pays n'ont pas encore voulu prendre les mesures nécessaires pour réduire les émissions de gaz, parce que cela toucherait profondément les intérêts de leurs grandes entreprises et institutions financières.

Quels sont les rapports de REDD avec tout cela ?

REDD est une des fausses solutions au problème du réchauffement planétaire présentées et appuyées par les gouvernements et les entreprises qui cherchent à éviter de réduire réellement les émissions de leurs pays.

Les promoteurs de REDD affirment que le déboisement, surtout celui qui a lieu dans les pays tropicaux, est responsable de près de 15 % des émissions de CO₂ du monde, de sorte qu'en évitant le déboisement, en plus de préserver les forêts on contribuerait à réduire la quantité de CO₂ qui est libérée dans l'atmosphère. Les promoteurs de REDD affirment aussi que, du moment que les arbres

absorbent du CO₂ en croissant, les forêts pourraient absorber une partie des gaz émis par la combustion de pétrole, de charbon minéral et de gaz naturel, et que cela contribuerait à atténuer l'impact du changement climatique.

Est-ce que cela fonctionne vraiment ?

Non. Premièrement, parce que la cause principale du problème, c'est-à-dire le mode de production, de commercialisation et de consommation massives, reste intacte ; pour aggraver encore les choses, en défendant des mesures comme REDD, on renforce la croyance qu'il est possible de résoudre le problème du changement climatique sans toucher au modèle en place.

Deuxièmement, le système REDD ne fonctionne pas parce qu'il part de l'idée qu'en évitant les émissions de carbone dues au déboisement la consommation de combustibles fossiles pourra se poursuivre. Or, cela est faux. Pourquoi ? Parce que, du point de vue du climat, il existe une différence très importante entre deux types de carbone. D'un côté, il y a le carbone émis à cause du déboisement ; il fait partie du cycle naturel du carbone que les végétaux émettent et absorbent et qui circule dans l'atmosphère depuis des millions d'années. De l'autre côté, il y a le carbone qui est libéré quand on extrait et brûle du pétrole, du charbon minéral ou du gaz naturel. Ce carbone, qui est resté emmagasiné dans le sous-sol pendant des millions

d'années, une fois libéré augmente la quantité totale de carbone dans l'atmosphère. Bien que les végétaux puissent absorber une partie de ce carbone additionnel introduit dans l'atmosphère, ils ne le font que pendant un certain temps car, lorsque la plante meurt, est coupée ou prend feu, le CO₂ qu'elle gardait retourne à l'atmosphère.



REDD peut-il être malgré tout une solution au changement climatique ?

Non. Bien qu'il soit important de réduire le déboisement et de conserver les forêts pour de nombreuses raisons, par exemple pour les peuples qui en dépendent, le fait de

mettre en œuvre des projets REDD et de suggérer qu'ils vont compenser les émissions du pétrole, du charbon minéral et du gaz produites à un autre endroit de la planète fait remettre à plus tard les décisions qui touchent à la cause véritable du changement climatique : l'utilisation industrielle de combustibles fossiles. Si nous misons sur les projets REDD pour compenser les émissions des combustibles fossiles, avec le temps la quantité de CO₂ de l'atmosphère augmentera et, par conséquent, le problème du changement climatique s'aggravera.

Pourtant, REDD a obtenu beaucoup de soutien. Pourquoi ?

L'appui des gouvernements des pays qui possèdent des forêts tropicales est facile à expliquer : ils voient dans REDD la possibilité de gagner de l'argent s'ils s'engagent à éviter le déboisement.

Les ONG écologistes qui veulent préserver les forêts s'intéressent au système REDD parce qu'elles y voient la possibilité de combattre le déboisement et d'obtenir des ressources pour accroître la superficie des forêts préservées.

De même, les pays pollueurs ont adhéré à l'idée avec enthousiasme, parce qu'il s'agit d'un moyen relativement facile de donner une réponse apparente au problème du changement climatique sans avoir besoin de réduire leurs

émissions : il leur suffit de vendre l'idée qu'ils compensent ainsi la pollution qu'ils produisent.

Finalement, le secteur financier (bourses de valeurs, fonds et banques d'investissement, etc.) s'est beaucoup intéressé au système REDD car il permet d'entrevoir un nouveau marché d'affaires.

Un marché ? De quoi s'agit-il ?

Dans le monde capitaliste, qui cherche à tout transformer en marchandise, les promoteurs de REDD ont pensé dès le début que le système pourrait fonctionner au moyen d'un marché. Seul un marché pourrait générer l'argent nécessaire pour conserver les forêts du monde. La marchandise inventée pour être négociée s'appelle « crédit de carbone ». Un « crédit de carbone » n'est rien d'autre qu'un papier, un document qui représente une tonne de CO₂ à un endroit du monde où il existe un projet qui affirme réduire les émissions de CO₂. Dans le cas de REDD, le crédit de carbone représente l'affirmation qu'une tonne de CO₂ est stockée quelque part pour éviter le déboisement.

Comment savoir combien de « crédits » peuvent être vendus, c'est-à-dire comment détermine-t-on le volume des émissions de CO₂ qui seront évitées grâce à un projet REDD ?

Pour savoir combien de crédits de carbone seront générés par un projet REDD, les promoteurs du système disent qu'il est nécessaire de faire des calculs assez compliqués.

Premièrement, il faut calculer combien de carbone il y a dans la zone forestière où le projet sera mis en œuvre. Cela est difficile ou même impossible ; à ce jour, il n'existe pas de méthode qui permette de faire ce calcul de façon fiable. Les techniciens font des études qui consomment beaucoup d'argent, et appliquent des modèles approximatifs et assez complexes. Même ainsi, il est impossible d'aboutir à des calculs précis et il est également impossible de vérifier les chiffres qui en découlent ; d'une étude à l'autre on peut trouver des écarts de plus de 50 %.

En plus, il faut faire un autre calcul encore plus difficile : il s'agit d'estimer la quantité de carbone que la forêt contiendra à l'avenir, grâce à la protection que propose le projet REDD, dans un délai qui est souvent fixé à l'avance et qui figure dans le contrat que signent le vendeur et l'acheteur des « crédits de carbone ».

Et finalement, un troisième calcul, vraiment impossible à faire, est indispensable pour pouvoir commercialiser les crédits de carbone : il faut estimer la quantité de carbone qu'il y aurait dans la forêt en l'absence de tout projet REDD. Ce calcul est encore plus arbitraire que les deux autres puisque, une fois le projet en exécution, on ne pourra jamais savoir ce qui se serait passé sans lui.

Pourquoi ces calculs sont-ils si importants ? Parce que l'acheteur d'un « crédit de carbone » est en train d'acheter, en fait, le « droit d'émettre » une tonne additionnelle de carbone. Le crédit donne à l'acheteur le droit de dire que les dégâts causés par ses émissions de carbone ont été neutralisés. Le crédit justifie une émission additionnelle, de sorte que la réduction doit être également additionnelle, et cela n'aurait pas eu lieu sans le projet REDD.

La quantité de carbone que l'on espère stocker dans la forêt grâce à la réalisation du projet REDD est déduite de la quantité de CO₂ que la forêt contiendrait sans le projet ; le résultat est la quantité d'émissions de carbone que le projet contribuera à éviter.

Ces calculs sont-ils fiables ?

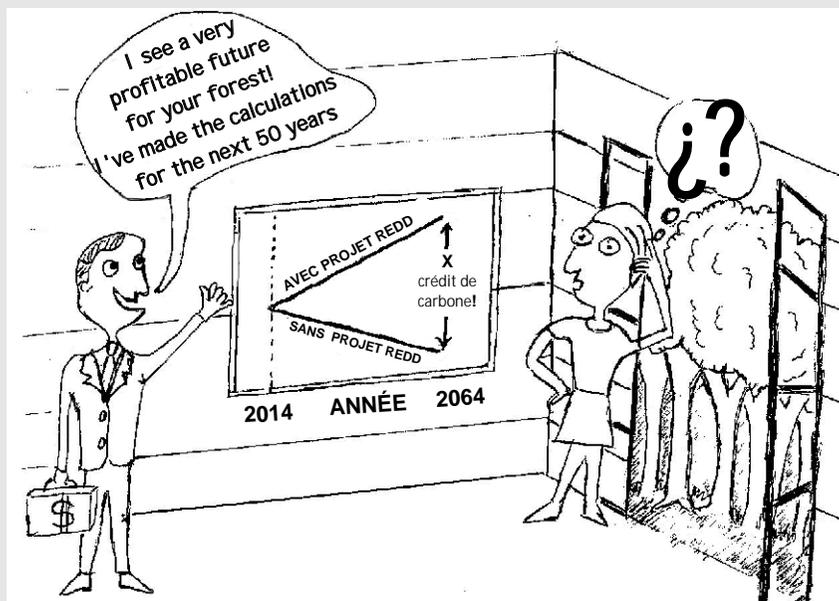
Non. La logique de ces calculs démontre qu'ils ne le sont pas. Néanmoins, pour obtenir quelque chose de présentable pour le marché du carbone, qui veut savoir si les crédits qui seront négociés sont solides, une multitude de documents sont élaborés. À leur élaboration participent de nombreux consultants et spécialistes qui réalisent, vérifient et contrôlent les calculs, pour certifier le projet et donner au marché l'assurance que le « crédit de carbone » est fiable.

Comment fixe-t-on le prix du crédit de carbone ?

Le prix d'un « crédit de carbone » dépend de sa valeur. En théorie, ce prix est déterminé par l'offre et la demande, ou dans une négociation entre les consultants et l'acheteur. Ces dernières années, le prix du « crédit de carbone » a fluctué entre

5 et 12 dollars la tonne. On estime que les consultants et les techniciens qui participent aux études gardent pour eux plus de la moitié de la valeur du « crédit de carbone ». N'oublions pas que l'immense valeur de la forêt impossible à traduire en prix n'est pas considérée : l'important, c'est la valeur monétaire du carbone.

À cela s'ajoute le fait que le système REDD requiert que les États adoptent des législations pour régler le fonctionnement et la supervision du marché du carbone, pour que les commerçants en CO₂ disposent de garanties. Ces législations sont passablement complexes ; un exemple en est celle qui existe déjà dans l'État d'Acre, au Brésil.



Jusqu'ici il a été question de REDD, mais on parle aussi de REDD+ et de REDD++. De quoi s'agit-il ?

REDD+ fut présenté en 2009 comme un élargissement du système REDD. Il comprend les points suivants : « conservation du carbone stocké dans les forêts », « gestion durable des forêts » et « augmentation des réserves de carbone des forêts ». N'importe quelle zone forestière où l'on propose de maintenir une forêt « sur pied » peut bénéficier d'un projet REDD+, même s'il s'agit d'un projet de « gestion durable » qui, en fait, continue de détruire la forêt. De même, les projets de restauration forestière qui consistent à planter des arbres exotiques en régime de monoculture, y compris des eucalyptus transgéniques, pourraient obtenir un projet REDD+.

Pourquoi passer de REDD à REDD+ ? Pour agrandir l'affaire. Le système REDD originel ne permettait pas à tous les pays de recevoir des ressources. Par exemple, les pays qui possèdent beaucoup de forêts tropicales et un taux de déboisement faible n'y gagneraient pas d'argent : du moment que leur taux de déboisement est déjà faible, un projet REDD ne pourrait pas générer beaucoup de crédits de carbone. En revanche, l'option « conservation du carbone stocké dans les forêts » les intéresse, parce qu'elle leur permettrait de vendre les

crédits de carbone générés par le maintien des forêts existantes.

Le système REDD++ élargit à son tour celui de REDD+, en ajoutant aux forêts l'agriculture et d'autres utilisations des sols.



les plantations ne sont pas des forêts

Conclusion

Depuis 2005, les gouvernements des pays de forêt tropicale, les sociétés de conseil et les grandes ONG écologistes ont reçu d'énormes sommes d'argent pour se préparer au système REDD. Des dizaines de projets pilotes ont été mis en œuvre surgi afin de mettre afin de démontrer que le système peut fonctionner. Celui-ci a déjà été implanté dans des zones habitées par des communautés tributaires des forêts. Les 10 alertes que nous présentons sont fondées sur les expériences de ces communautés.

ALERTE 1

Une proposition qui vient de l'extérieur, « du haut vers le bas »

Le terme REDD est en fait un sigle en anglais. Cela suffit pour montrer qu'il s'agit d'une proposition qui ne vient d'aucune communauté, d'aucun peuple qui habite la forêt ou qui en dépend. Au contraire, elle vient de l'extérieur, « du haut vers le bas », tout comme les plantations industrielles d'eucalyptus et de soja, les mines, les grands barrages hydroélectriques et tant d'autres choses.

Pour que les activités proposées sur le territoire d'une communauté puissent lui être avantageuses, il est fondamental qu'elles proviennent des membres de la communauté. Elles ne doivent pas être imposées de l'extérieur. Voilà le premier grand problème du système REDD.



Une proposition qui comporte des restrictions et des interdictions pour les communautés

Comme dans le cas des parcs naturels ou des « zones protégées », un projet REDD comporte lui aussi une série de restrictions et d'interdictions pour les communautés, pour leur style de vie et pour leurs modes traditionnels d'utilisation de la forêt. Cela concerne parfois une partie de leur territoire, parfois leur territoire entier.

Par exemple, là où un projet REDD est en cours, il est courant qu'on interdise aux membres de la communauté de couper un arbre pour faire un canoë ou une maison ; on leur interdit également de pêcher et de chasser. Parfois, ils n'ont plus le droit de cueillir des produits de la forêt, comme des fruits, des plantes médicinales ou des aliments. Celui qui osera faire une de ces choses peut être sûr qu'il sera poursuivi par la police ou par un garde privé du projet REDD lui-même.

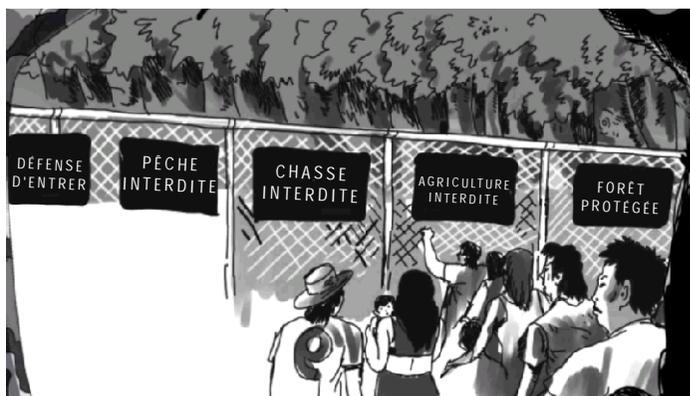
Il est habituel que les projets REDD déterminent que les femmes et les hommes des communautés ne peuvent plus utiliser la forêt comme ils le faisaient. Cela représente une violation de leur culture, de leur tradition et de leur mode de vie. Ils ne peuvent plus être ce qu'ils étaient avant l'implantation du projet REDD.

ALERTE 3

Le système REDD menace la souveraineté alimentaire

Une activité qui est souvent soumise à des restrictions est le débroussaillage de la forêt pour cultiver ; pourtant, cette activité est essentielle pour la majorité des communautés. Parfois, on autorise encore quelques formes de culture permanente, à un seul endroit déjà déboisé mais, dans certains cas, même cela n'est pas permis.

En interdisant à la communauté de produire sa propre nourriture à sa manière, non seulement on ne respecte pas ses habitudes et ses connaissances traditionnelles, mais on met en danger sa subsistance et sa souveraineté alimentaire, c'est-à-dire sa capacité de produire des aliments, aujourd'hui et à l'avenir, et de contribuer à l'alimentation de tous les habitants de la région.



Le système REDD implique de contrôler le territoire des communautés

Les promoteurs des projets REDD veulent avoir le contrôle de la zone du projet, parce qu'ils ont besoin de démontrer à ceux qui les financent que la déforestation a diminué dans cette zone et que le « danger » que représente la communauté a été neutralisé.

À d'autres époques, les entreprises forestières faisaient main basse sur le bois des territoires des communautés pour gagner de l'argent. Au lieu de cela, les promoteurs de REDD laissent les arbres où ils sont, mais leur objectif est toujours le même : gagner de l'argent.

C'est ainsi parce que les arbres « stockent » du carbone. Ils disent que le carbone qui est libéré quand on brûle l'arbre est semblable au carbone qui est libéré quand les entreprises brûlent, par exemple, du pétrole, et qui est celui qui fait changer le climat.

Les gouvernements et les entreprises disent qu'ils peuvent continuer à brûler du pétrole sans que cela modifie le climat, s'ils payent pour que quelqu'un d'autre ne libère pas de carbone. C'est pourquoi il y a



maintenant des entreprises qui veulent « acheter » du carbone, en payant quelqu'un qui garantisse qu'il maintiendra le carbone stocké dans les arbres de la forêt. Ainsi, le fait de maintenir les arbres sur pied permet de gagner de l'argent. C'est ce qui intéresse les promoteurs du système REDD.

Et c'est pour cela qu'ils cherchent à contrôler le territoire. Cela provoque souvent des conflits avec la communauté qui l'habite, surtout lorsque son territoire a déjà été délimité ou reconnu.

Mais il peut y avoir des problèmes aussi avec les communautés qui n'ont pas encore de droits sûrs concernant leur territoire et leur utilisation de la forêt, car les promoteurs de REDD vont chercher le carbone là où il y a le plus d'arbres sur pied, c'est-à-dire là où elles habitent.

Voici un paragraphe d'une lettre signée par des communautés d'Indonésie touchées par un projet REDD :

« Ils [le promoteur du projet REDD et le gouvernement local] ne font aucun effort pour trouver une solution au problème de la reconnaissance et du respect des droits territoriaux des communautés. » [2]

En fait, le système REDD n'est pas fait pour reconnaître les droits des communautés ; il est fait pour s'appropriier le territoire, pour en obtenir le contrôle.

2 - <http://www.redd-monitor.org/2012/09/11/controversy-surrounding-australias-kalimantan-forest-and-climate-partnership-redd-project-deepens/#more-12901>

ALERTE 5

Un projet REDD provoque souvent des divisions au sein de la communauté

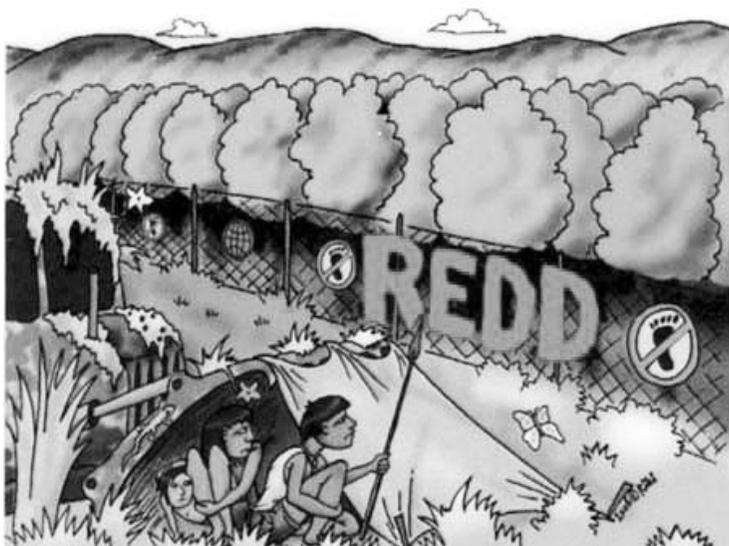
Pour obtenir l'appui de la communauté et éviter qu'elle continue d'utiliser la forêt comme avant, les promoteurs de REDD lui offrent quelque chose en échange, par exemple des emplois, de l'argent ou du financement pour un projet social. Ce serait une manière de compenser les pertes qu'entraîne le fait de ne plus pouvoir utiliser la forêt.

Les projets REDD embauchent souvent des personnes de la communauté comme gardes forestiers. Leur tâche est de surveiller les autres membres de la communauté pour voir s'ils respectent les « normes » imposées par le projet : l'interdiction de couper des arbres, de chasser, de pêcher et de cultiver la terre dans la forêt. Ainsi, REDD dresse les uns contre les autres.

Parfois, les promoteurs de REDD offrent de l'argent à la communauté et ils créent ou exigent la création d'une organisation communautaire qui gère ces ressources. Or, la création d'une nouvelle organisation imposée par le projet REDD provoque souvent des conflits avec l'organisation traditionnelle de la communauté.

Il est rare que le projet REDD se soucie de donner du travail et des avantages à toute la communauté. Quelques-uns sont avantagés, d'autres ne le sont pas. Les plus pauvres sont généralement exclus : ils ne réussissent pas à se faire embaucher, ils ne reçoivent pas d'argent et ils ne peuvent pas non plus participer à un « projet communautaire ».

Il est fréquent que tous ces problèmes créent des divisions, ou qu'ils aggravent les divisions existantes au sein de la communauté, de sorte que celle-ci est moins en mesure de s'organiser. Or, la capacité d'organisation est fondamentale pour lutter contre les effets négatifs du projet et pour garder ou reprendre le contrôle du territoire.



ALERTE 6

Le projet REDD ne contribue pas à résoudre les problèmes des communautés

Les promoteurs du projet REDD ont un seul objectif : « vendre » du carbone. Pour cela, ils affirment qu'il faut éviter que les communautés coupent des arbres.

Cela veut dire que le projet ne vient pas résoudre les problèmes que beaucoup de communautés ont en commun : la non-reconnaissance de leurs droits territoriaux, l'absence de services de santé, d'éducation, de transport, la difficulté de commercialisation de la production communautaire, bref, l'absence de politiques publiques de bonne qualité. Les problèmes de ce genre, qui existent depuis longtemps, ne concernent pas le projet REDD et ne seront pas résolus par lui.

C'est pourquoi nous entendons souvent dire qu'après la mise en œuvre du projet REDD la vie des habitants a empiré parce que le projet leur a imposé des restrictions, n'a avantage que quelques-uns et n'a pas résolu les principaux problèmes de la communauté.

Le projet REDD menace la permanence de la communauté

Les communautés qui habitent la zone choisie pour un projet REDD sont considérées comme un « problème ». On s'efforce de les « sensibiliser » et de les convaincre qu'elles doivent préserver la forêt et modifier leur style de vie. Or, elles savent déjà comment prendre soin de la forêt, elles l'ont toujours fait et elles n'ont pas besoin de « formation » à ce sujet.

Les membres de la communauté qui ne respectent pas les règles imposées par le projet sont poursuivis, ils perdent leur autonomie et leur liberté. La communauté entière en est perdante. Se sentant isolées, les familles ont peur, elles n'ont pas de travail et elles se mettent à chercher d'autres possibilités, généralement dans la ville. Les gens commencent à partir et la communauté s'affaiblit.

ALERTE 8

Le projet REDD n'empêchera pas la destruction de la forêt

Les projets REDD sont exécutés dans une zone déterminée de la forêt. À l'extérieur de cet espace, les activités minières et pétrolières, la construction de grands barrages hydroélectriques, la monoculture, les pâturages, etc., continueront d'exister. Les communautés se demandent souvent pourquoi on n'essaie pas d'éviter la déforestation qu'elles provoquent.

D'autre part, par qui sont financés les projets REDD ? Ils sont financés par les gouvernements, mais aussi par des entreprises polluantes soucieuses de montrer qu'elles « compensent », d'une manière ou d'une autre, la pollution qu'elles provoquent ailleurs. Mais le problème est que, si cette pollution continue de se produire, l'avenir des forêts est compromis par les changements du climat. En plus, les matières premières dont ces industries ont besoin, comme les minéraux, le pétrole, le charbon minéral et l'électricité produite par de grands barrages, proviennent souvent de zones boisées où elles provoquent davantage de destruction, des incendies, et encore des changements du climat. Les entreprises continuent de polluer et de déboiser mais, avec le système REDD, elles peuvent

dire qu'il n'y a pas de problème parce qu'elles investissent de l'argent dans des zones où la déforestation serait ainsi « réduite ».

Les projets REDD ne réussissent pas à interrompre ce cycle de destruction. En fait, ils en font partie. Ainsi, même avec le système REDD l'avenir des forêts tropicales reste fortement menacé.

Les grandes entreprises qui participent à des projets REDD ont intérêt, elles aussi, à contrôler de plus en plus les territoires qui appartiennent aux communautés, pour pouvoir, le moment venu, mettre en œuvre ces projets destructeurs.



ALERTE 9

Les communautés qui dépendent de la forêt ne sont pas les seules qui souffrent

Comme nous avons dit plus haut, parmi ceux qui financent les projets REDD figurent des entreprises polluantes qui libèrent du carbone, par exemple celles qui exploitent le pétrole au Canada. La vie des communautés indigènes canadiennes en est fortement perturbée. La solution serait d'arrêter l'exploitation et la pollution à cet endroit-là, mais les projets REDD ne proposent pas cela, ils proposent précisément le contraire.

Les projets REDD proposent que les entreprises polluantes comme celles du Canada puissent « compenser » cette pollution en finançant des « forêts sur pied » et en évitant la déforestation dans d'autres pays, comme le Brésil, la République démocratique du Congo ou l'Indonésie.

Nous voyons donc que les victimes des projets REDD ne sont pas seulement les peuples et les communautés qui vivent dans les forêts tropicales. Souvent, des communautés très éloignées des endroits où fonctionnent les entreprises qui financent les projets REDD en souffrent aussi. Les indigènes canadiens le savent très bien.

Le résultat final : une très grande injustice

Dans les projets REDD en cours d'exécution on trouve toujours un petit groupe qui en tire profit : de grandes ONG, des techniciens de l'État, des consultants. Ils se chargent de la coordination du projet et des questions « techniques » ; par exemple, ils doivent vérifier si la déforestation a été vraiment évitée. Pour ce faire, beaucoup d'entre eux peuvent entrer quand ils veulent dans les territoires des communautés.

De la même manière, les entreprises polluantes gagnent à financer des projets REDD parce que cela leur permet de continuer à polluer ou de polluer encore davantage, tout en disant qu'elles ont le « droit » de le faire parce qu'elles sont en train de préserver la forêt, et donc la nature, à un autre endroit.

Dans la plupart des cas, la communauté qui a toujours pris soin de la forêt et vécu avec elle ne gagne rien, ou très peu. De plus, elle est accusée du déboisement alors que les entreprises polluantes ne le sont pas. En outre, elle serait punie si elle essayait de maintenir son mode de vie dépendant de la forêt. Et pour comble, elle risque d'être expulsée de l'endroit où elle a toujours vécu.

Comment combattre la pollution et conserver les forêts tropicales ?

Il n'est pas difficile de comprendre ce qu'est le système REDD. Les communautés concernées par des projets REDD l'expliquent facilement : il y a un problème de pollution dans un endroit éloigné, et les promoteurs du projet REDD essaient de le résoudre dans le territoire de la communauté. Ceux qui subissent les effets d'un projet REDD suggèrent parfois que le problème de la pollution devrait être résolu là où il est apparu, et non dans leur territoire où il apporte davantage de problèmes.

Voici la déclaration d'une personne touchée par un projet REDD au Brésil :

« ...et maintenant nous sommes prisonniers ici, pour qu'on puisse envoyer [le carbone] là-bas. C'est ça qui est mal. Ce sont eux qui l'ont terminé, c'est leur problème. On est en train de souffrir ici, pour aider les gens de là-bas. » [3]

Ce qui semble difficile ou même impossible à comprendre, c'est que les entreprises polluantes

3 - <http://www.fern.org/pt-br/publications/briefing-note/sofremos-aqui-para-ajuda-los-la>

puissent affirmer que le fait d'éviter le déboisement à un endroit les autorise à continuer de polluer ou de détruire à un autre endroit. Cette partie de l'histoire est vraiment mal expliquée, ce qui n'est pas étonnant, puisqu'elle n'a pas de sens. Comment peut-on compenser la pollution d'un endroit par des activités qui ont lieu à des milliers de kilomètres de distance ? Et comment cela peut-il en plus donner lieu à de bonnes affaires, comme l'achat et la vente de carbone sur le soi-disant marché du carbone ?



Une solution logique, beaucoup plus simple et raisonnable, serait d'arrêter la pollution là où elle se produit. D'autre part, on sait que la meilleure manière de préserver la forêt est de garantir les droits territoriaux et les droits d'utilisation des peuples des forêts et des autres communautés qui dépendent d'elles, et qu'il faut soutenir leurs méthodes de conservation et d'aménagement du territoire.

Pour résoudre réellement le problème de la déforestation, de la destruction de la forêt, il faut combattre et interdire ses causes directes, telles que l'extraction minière, la construction de grands barrages hydroélectriques et de routes, la plantation de grandes étendues en régime de monoculture et d'autres activités destructrices.

Il est nécessaire aussi de changer la consommation excessive d'énergie et de produits de toutes sortes que fait une minorité de l'humanité, surtout dans les grandes villes d'Europe et des États-Unis. Cette surconsommation encourage, de façon indirecte, la destruction de la forêt.

Heureusement, la résistance contre le système REDD est en train d'augmenter dans le monde entier. De plus en plus de communautés s'organisent pour s'assurer ou reconquérir le contrôle et l'usage collectif de leurs territoires. Dans cette lutte, il est important d'apprendre d'une autre communauté ce qui s'est vraiment passé avec un projet REDD. Il est important de savoir que plusieurs communautés sont concernées par ce combat, et qu'en s'assemblant et en s'organisant il est possible de freiner cette nouvelle forme de destruction.

Ci-dessous figurent quelques liens de vidéos sur la question, avec des déclarations de personnes déjà touchées par des projets REDD et qui essaient de défendre leurs terres :

Territoire contesté. L'économie verte vs l'économie des communautés

http://wrm.org.uy/Videos_Esp/Territorio_em_Disputa_intro.html

Le prétexte du Co2

<http://vimeo.com/12020892>

Nous souffrons ici pour aider ceux de là-bas

<http://www.fern.org/sufferinghere>

Un verde más oscuro: REDD y el futuro de los bosques

http://www.youtube.com/watch?v=KwHn4_fsKyA&feature=relmfu

La connexion carbone

<http://www.carbonradewatch.org/carbon-connection/index.html>

Liens vers des déclarations contraires au système REDD :

Déclaration de l'Alliance mondiale des peuples indigènes et des communautés locales contre REDD et pour la vie, pendant la conférence Rio+20.

<http://www.redd-monitor.org/2012/06/19no-redd-in-rio-20-a-declaration-to-decolonize-the-earth-and-the-sky/#po>

Déclaration Kari-Oca 2 des représentants des peuples indigènes pendant la conférence Rio+20.

<http://indigenous4motherearthrioplus20.org/kari-oca-2-declaration/>



Mouvement mondial pour les forêts tropicales

Octobre 2012

Maldonado 1858 - 11200 Montevideo - Uruguay

phone: 598 2 413 2989 / fax: 598 2 410 0985

<http://wrm.org.uy> - wrm@wrm.org.uy